

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance spéciale publique s'est tenue le 12 décembre 2022, à compter de 16h30. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse madame Lucie Dagenais.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

Gilles Prairie
Bob Lussier
Marie Claude Aubin

Josiane Martel-Ouellet
Catherine Marsan-Loyer
Stéphanie Dalpé

Conformément à l'article 156 du code municipal, les membres du conseil municipal ont accepté de participer à la séance spéciale malgré le défaut d'accomplissement des formalités pour la convocation. L'avis de convocation ayant été notifié tel que requis par l'article 153 du code municipal en date du 8 décembre 2022 aux membres du conseil municipal n'étant pas présents à l'ouverture de la séance.

Assiste également à la séance le directeur général greffier et trésorier, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

SUJETS :

1. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. CITATION DE L'ÉGLISE ANGLICANE
4. OCTROI DE CONTRAT - NOPAC - COLLECTES DES CONTENEURS À VERRE
5. OCTROI DE CONTRAT – ALARME PERFECTION – MISE À JOUR SYSTÈME D'ALARME HÔTEL DE VILLE
6. ÉMISSION D'UN CHÈQUE SERVICE EN EXTRA 2022 - AQUATECH
7. OCTROI DE CONTRAT - ARCHITECTE STÉPHANE BARCELO – RÉAMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE – ÉTAPES A ET C
8. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À MAÇONNERIE BESSETTE MERCIER INC. - RESTAURATION GRAMMAR SCHOOL – SUBVENTION MCC
9. OCTROI DE CONTRAT – ARCHITECTE STEPHAN BARCELO – SBA 221205 – PLANS SOUS-SOL HÔTEL DE VILLE – SUBVENTION MCC
10. OCTROI DE CONTRAT – LANCTÔT ÉLECTRIQUE – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU VIDE SANITAIRE GRAMMAR SCHOOL
11. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE HUARD EXCAVATION INC. - DÉCOMPTE 3 – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE - PAVL VOLET REDRESSEMENT
12. REDDITION DE COMPTE – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE - PAVL VOLET REDRESSEMENT
13. ÉMISSION D'UN CHÈQUE À LA FIRME DE GÉNIE-CONSEIL BRUSER
14. OCTROI DE CONTRAT – DÉNEIGEMENTS DU CHEMIN DU MOULIN À SCIE – ENTREPRISE PHILIPPE BOURDEAU
15. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
16. RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE DE LA COP15
17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

RÉS 551-12-22 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Conformément à l'article 153 du code municipal, les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation tel que notifié le 8 décembre 2022 et consentent unanimement à le remplacer par les points décrits au sujet de la présente séance.

ADOPTÉE

RÉS 552-12-22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter l'ordre du jour tel que présenté plus haut.

ADOPTÉE

RÉS 553-12-22 CITATION DE L'ÉGLISE ANGLICANE

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal mandate le CCU d'évaluer la pertinence de la citation de l'église anglicane.

ADOPTÉE

RÉS 554-12-22 OCTROI DU CONTRAT - NOPAC - COLLECTE DES CONTENEURS À VERRE

CONSIDÉRANT : l'entente sur la collecte de verre mise en place conjointement avec le pôle de Bedford;

CONSIDÉRANT : la soumission de NOPAC Environnement pour la collecte de 2 (deux) conteneurs à verre de Frelighsburg, reçue le 21 novembre 2022;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg accepte l'offre de NOPAC Environnement pour l'année 2023 au montant total de 3 725,19 \$ taxes incluses (310,43\$ par mois) pour le contrat de collecte mensuelle de 2 (deux) conteneurs à verre de Frelighsburg;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 555-12-22 OCTROI DE CONTRAT – ALARMES PERFECTION – MISE À JOUR SYSTÈME D'ALARME HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Alarmes Perfection au montant de 13 093,53 \$ taxes incluses, pour l'installation de 4 (quatre) caméras de surveillance, la mise à jour des systèmes d'alarme et le déplacement des panneaux incendie et intrusion, à la suite des travaux de réaménagement à l'hôtel de ville;

QU' : en accord avec Alarmes Perfection le paiement soit effectué en deux versements : dans le cadre budgétaire du 2022 sous l'article (03 31031 414) prévu à ce sujet et le restant avec le cadre budgétaire 2023;

QUE : les prévisions budgétaires pour l'année 2023 prévoient la dépense correspondante;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 556-12-22 ÉMISSION D'UN CHÈQUE SERVICE EN EXTRA 2022 – AOUATECH INC.

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque au montant de 14 848,30 \$ taxes incluses, pour les services en extra, liés à la gestion des situations d'urgence en dehors du contrat, rendus par Aquatech Inc. de janvier à octobre 2022;

QUE : le fonds général 2022 soit affecté pour cette dépense;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 557-12-22 OCTROI DU CONTRAT – ARCHITECTE STEPHAN BARCELO – RÉAMÉNAGEMENT HÔTEL DE VILLE – ÉTAPES A ET C

CONFORMÉMENT à l'offre de services professionnels révisée soumise par Stephan Barcelo Architecte, le 7 novembre 2022 sous le numéro de projet SBA 221017 rev 1, pour la préparation des plans et devis de réaménagement du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville;

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal retient les services de Stephan Barcelo Architecte pour les étapes A et C, « Dossier d'exécution » et « Services au chantier », aux montants respectifs de 3 276,79 \$ et de 2 184,53 \$ conformément à l'offre de services soumise le 7 novembre 2022;

QUE : le montant total de la dépense taxes incluses totalise 5 461,32 \$;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 558-12-22 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À MAÇONNERIE BESSETTE MERCIER INC. - RESTAURATION GRAMMAR SCHOOL – SUBVENTION MCC

ATTENDU : le certificat de paiement N° 1 au montant incluant les taxes de 4 139,1 \$ émis le 7 décembre 2022 par le cabinet d'architecte Stephan Barcelo pour les travaux de restauration de la maçonnerie d'une partie de la façade du Grammar School réalisés par Maçonnerie Bessette Mercier Inc., facture N° 96;

ATTENDU : le certificat de paiement N° 1 au montant incluant les taxes de 22 247,66 \$ émis le 7 décembre 2022 par le cabinet d'architecte Stephan Barcelo pour les travaux de restauration des fondations du Grammar School réalisés par Maçonnerie Bessette Mercier Inc., factures N° 97 et 98;

ATTENDU QUE : conformément au certificat de paiement une retenue de 10 % est appliquée sur les factures N° 97 et N° 98;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque au montant taxes incluses de 26 386,76 \$ à Maçonnerie Bessette Mercier Inc. pour les travaux de restauration réalisés conformément aux factures N° 96, 97 et 98;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 559-12-22 OCTROI DU CONTRAT - ARCHITECTE STEPHAN BARCELO – SBA 221205 – PLANS SOUS-SOL HÔTEL DE VILLE

CONFORMÉMENT à l'offre de services professionnels soumise par Stephan Barcelo Architecte, le 9 décembre 2022 sous le numéro de projet SBA 221205, pour la préparation des plans et devis de restauration d'une partie des fondations de l'hôtel de ville;

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal engage le cabinet d'architecte Stéphan Barcelo pour la préparation des plans et devis de restauration d'une partie des fondations de l'hôtel de ville au montant taxes incluses de 3 822,92 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 560-12-22 OCTROI DE CONTRAT – LANCTÔT ÉLECTRIQUE – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU VIDE SANITAIRE GRAMMAR SCHOOL

CONSIDÉRANT : la nécessité de réajustement du système de chauffage électrique vide sanitaire du Grammar School à la suite des travaux de restauration effectués par Maçonnerie Olivier Bessette;

CONSIDÉRANT QUE : le système actuel est rendu désuet et inapproprié pour le local;

CONSIDÉRANT : l'urgence de réaliser le remplacement avant l'arrivée de la saison hivernale;

CONSIDÉRANT : la soumission des Entreprises Électriques Lanctôt reçue le 7 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage les Entreprises Électriques Lanctôt pour la fourniture des 4 plinthes chauffantes et la réalisation des travaux prévus dans la soumission au montant taxes incluses de 2 178,78 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 561-12-22 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À L'ORDRE DE HUARD EXCAVATION INC. - TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE - PAVL VOLET REDRESSEMENT CM/GP

CONFORMÉMENT : au décompte progressif n°3 émis en date du 5 décembre 2022 par EXP concernant le contrat octroyé à Huard Excavation Inc. dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet Redressement 2022;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan Loyer
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque taxes incluses de 83 872,20 \$ à l'ordre de Huard Excavation Inc.;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

RÉS 562-12-22 REDDITION DE COMPTE – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE PAVAGE – PAVL VOLET REDRESSEMENT MCA/BL

ATTENDU QUE : la Municipalité de Frelighsburg a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE : seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE : les travaux ont été réalisés du 1er juin au 30 novembre 2022;

ATTENDU QUE : la Municipalité transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 563-12-22 ÉMISSION D'UN CHÈQUE À LA FIRME DE GÉNIE-CONSEIL BRUSER

CONSIDÉRANT : la résolution 451-08-22 « Octroi du contrat - Offre de services professionnels en ingénierie pour la prolongation de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand » adoptée par le conseil municipal à la séance spéciale du 22 août 2022;

CONSIDÉRANT la facture # 000204 soumise à la Municipalité par la firme de génie-conseil BRUSER le 30 novembre 2022 au montant de 2 942,60 \$ hors taxes;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Stéphanie Dalpé

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 3 383,25 \$ au nom de BRUSER pour les services d'ingénierie pour la période du mois de novembre 2022.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 564-12-22 OCTROI DU CONTRAT – DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU MOULIN À SCIE – LES ENTREPRISES PHILIPPE BOURDEAU

CONSIDÉRANT QU' : en attendant les travaux de réparation, le MTMDQ a réduit la circulation sur le pont du chemin du Moulin à scie à une seule voie;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

CONSIDÉRANT QU' : il est impossible à l'entreprise Excavation Dominique Carey Inc. d'effectuer les opérations de déneigement sur le pont dans ces conditions;

CONSIDÉRANT : l'offre de service de Les Entreprises Philippe Bourdeau reçue le 5 décembre 2022;

Il est proposé par le conseiller Gilles Prairie
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal octroie le contrat d'entretien d'hiver 2022-2023 d'une section de 455 m.l. du chemin Moulin à scie au montant incluant les taxes de 13 797 \$ à Les Entreprises Philippe Bourdeau;

QUE : le directeur général est autorisé à signer au nom et pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 565-12-22 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE : l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Stéphanie Dalpé
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023. Ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 19h :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| Lundi 9 janvier 2023 | Lundi 3 juillet 2023 |
| Lundi 6 février 2023 | Lundi 7 août 2023 |
| Lundi 6 mars 2023 | Lundi 11 septembre 2023 |
| Mardi 3 avril 2023 | Lundi 2 octobre 2023 |
| Lundi 1er mai 2023 | Lundi 6 novembre 2023 |
| Lundi 5 juin 2023 | Lundi 4 décembre 2023 |

QU' : Un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 566-12-22 RÉOLUTION D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG SUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE CADRE DE LA COP15

CONSIDÉRANT : le fait que la COP15 représente un moment unique pour que les gouvernements de tous les niveaux adoptent une réponse ambitieuse pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise de la biodiversité;

CONSIDÉRANT QU' : il y a urgence d'agir pour freiner la perte de biodiversité, la disparition d'espèces menacées et la destruction d'écosystèmes uniques;

CONSIDÉRANT : les effets positifs de la nature sur la santé des populations;

CONSIDÉRANT : les objectifs de conservation de 30 % du territoire québécois en 2030;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 12 décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE : les villes, par les pouvoirs qu'elles possèdent en matière d'aménagement et de planification du territoire, sont des acteurs incontournables de la préservation de la biodiversité;

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la municipalité de Frelighsburg s'engage :

À : s'enquérir de l'état de la biodiversité sur son territoire et de s'assurer de maintenir le suivi sur ce dernier;

À : donner la primauté à la préservation de la biodiversité dans la planification territoriale, afin de s'assurer de l'atteinte des cibles internationales en matière de connectivité écologique et de protection du territoire;

À : participer à l'effort de restauration des écosystèmes dégradés en priorisant les habitats d'espèces indigènes, les milieux humides et riverains ainsi que les espaces naturels à proximité;

À : soutenir les projets d'aires protégées sur le territoire, afin d'atteindre les cibles de 30 % de protection d'ici 2030;

À : protéger immédiatement, intégralement et durablement les habitats des espèces à situation précaire;

À : participer à assurer un meilleur contrôle des espèces exotiques envahissantes afin de limiter ou contrer leur progression, en misant sur la concertation et la sensibilisation;

À : viser l'élimination complète des pesticides dangereux d'ici 2030;

À : prioriser des solutions pour favoriser l'accès à des milieux naturels pour vos citoyens.

ADOPTÉE

RÉS 567-12-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Gilles Prairie
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier-trésorier